# Cadre d'investissement initial : sous-critères spécifiques aux activités et facteurs d'évaluation indicatifs

Le présent document est conforme à celui adopté par le conseil d'administration et figure à l'annexe III de la décision B.09/05, paragraphe (b).

GREEN CLIMATE FUND

L'entité accréditée élaborera sa proposition de financement en tenant dûment compte des critères d'investissement et sous-critères pertinents et applicables aux activités et des facteurs d'évaluation indicatifs ici décrits. Lors de la formulation de la proposition, l'entité accréditée est censée répondre à l'ensemble des six critères d'investissement, et uniquement aux sous-critères applicables et pertinents et aux facteurs d'évaluation indicatifs concernés. En d'autres termes, les sous-critères spécifiques aux activités et les facteurs d'évaluation indicatifs ne sont pas tous pertinents et applicables dans le cadre de chaque proposition.

**Tableau 1 : Sous-critères spécifiques aux activités et facteurs d'évaluation indicatifs**

| Critère | Définition | Domaine couvert | Sous-critères spécifiques aux activités | Facteurs d'évaluation indicatifs (indicateurs inclus)[1] |
|---|---|---|---|---|
| **Potentiel d'impact** | Programme/projet pouvant contribuer à la réalisation des objectifs du Fonds, dans les domaines de résultats visés | Impact en matière d'atténuation | Contribution à la transition vers des voies de développement durable, à faibles émissions | Tonnes prévues d'équivalent de dioxyde de carbone (t $CO_2$eq) pouvant être réduites ou évitées (CMP-M Noyau 1)[2].<br><br>Mesure dans laquelle l'activité permet d'éviter la mise en place d'infrastructures conçues pour durer longtemps et fortement émettrices de $CO_2$.<br><br>Augmentation prévue du nombre de ménages ayant accès à une énergie à faibles émissions.<br><br>Mesure dans laquelle le programme/projet appuie l'intensification de l'énergie à faibles émissions dans la région touchée en s'attaquant aux principaux obstacles.<br><br>Quantité prévue de MW à faibles émissions selon la capacité énergétique installée, générée et/ou remise en état.<br><br>Augmentation prévue du nombre de petits, moyens et grands fournisseurs d'énergie à faibles émissions (CMP-M 6.0 et indicateur(s) connexe(s)) et de la capacité effective installée.<br><br>Diminution prévue de l'intensité énergétique des bâtiments, des villes, des industries et des appareils (CMP-M 7.0 et indicateur(s) connexe(s)).<br><br>Augmentation attendue de l'utilisation de modes de transport à faible carbone (CMP-M 8.0 et indicateur(s) connexe(s)). |

1 Les facteurs d'évaluation indicatifs comprennent à la fois des indicateurs quantitatifs et des facteurs qualitatifs.
2 Le CMP-M Noyau 1 fait le lien avec le premier indicateur de base du cadre de mesure de la performance (CMP) en matière d'atténuation, tel qu'il est contenu dans le

document GCF/B.08/07. Le CMP-A 5.0 fait le lien avec l'indicateur 5.0 en référence au cadre de mesure de la performance en matière d'adaptation, et ainsi de suite.

| Critère | Définition | Domaine couvert | Sous-critères spécifiques aux activités | Facteurs d'évaluation indicatifs (indicateurs inclus)[1] |
|---|---|---|---|---|
| | | | | Amélioration attendue de la gestion des terres ou des zones forestières contribuant à la réduction des émissions (CMP-M 9.0 et indicateur(s) connexe(s)).<br><br>Amélioration prévue de la gestion des déchets contribuant à la réduction des émissions (par ex., modification de la proportion des déchets gérés à l'aide de stratégies à faibles émissions de carbone et/ou de déchets récupérés par voie de recyclage et de compost) ; et/ou<br><br>Autres facteurs indicatifs pertinents d'évaluation, en tenant compte des objectifs, des priorités et des domaines de résultats du Fonds, comme appropriés au cas par cas. |
| | | Impact en matière d'adaptation | Contribution à un développement durable plus résilient au climat | Nombre total prévu de bénéficiaires directs et indirects (vulnérabilité réduite ou résilience accrue) ; nombre de bénéficiaires par rapport à la population totale (CMP-A Noyau 1), en particulier les groupes les plus vulnérables.<br><br>Mesure dans laquelle l'activité permet d'éviter la mise en place d'infrastructures conçues pour durer longtemps et vulnérables au climat.<br><br>Réduction prévue de la vulnérabilité en renforçant la capacité d'adaptation et la résilience des populations touchées par l'activité proposée, en mettant l'accent en particulier sur les segments les plus vulnérables et en appliquant une approche tenant compte des sexospécificités.<br><br>Renforcement prévu des systèmes institutionnels et réglementaires pour une planification et un développement sensibles au climat (CMP-A 5.0 et indicateur(s) connexe(s)).<br><br>Augmentation prévue de la production et de l'utilisation de l'information sur le climat dans la prise de décisions (CMP-A 6.0 et indicateur(s) connexe(s)).<br><br>Renforcement prévu de la capacité d'adaptation et de la réduction de l'exposition aux risques climatiques (CMP-A 7.0 et indicateur(s) connexe(s)). |

| Critère | Définition | Domaine couvert | Sous-critères spécifiques aux activités | Facteurs d'évaluation indicatifs (indicateurs inclus)[1] |
|---|---|---|---|---|
| | | | | Renforcement prévu de la sensibilisation aux menaces climatiques et aux processus de réduction des risques (CMP-A 8.0 et indicateur(s) connexe(s)) ; et/ou<br><br>Autres facteurs d'évaluation indicatifs pertinents, en prenant en compte les objectifs, les priorités et des domaines de résultats du Fonds, comme appropriés au cas par cas. |
| **Potentiel de changement de paradigme** | Possibilité pour l'activité proposée de catalyser l'impact au-delà d'un investissement unique dans un projet/ programme | Potentiel d'intensification et de réplication et contribution globale aux voies mondiales de développement à carbone faible, en vue d'une augmentation des températures inférieure à 2°C (volet atténuation seulement) | Innovation<br><br>Niveau de contribution aux voies mondiales de développement à faibles émissions de carbone, dans la perspective d'une augmentation de la température inférieure à 2°C<br><br>Potentiel d'élargissement de l'échelle et de l'impact du projet/programme proposé (évolutivité ou mise à l'échelle)<br><br>Potentiel d'exportation ailleurs des éléments structurels clés du programme ou du projet proposé, dans le même secteur ou d'autres secteurs, régions ou pays (réplicabilité) | Possibilités de cibler des solutions innovantes, de nouveaux segments de marché, de développer ou d'adopter de nouvelles technologies, de nouveaux modèles d'affaires, changements modaux et/ou nouveaux processus.<br><br>Contributions attendues aux voies mondiales de développement à faibles émissions de carbone, compatibles avec une augmentation de la température inférieure à 2°C, comme peuvent en témoigner les approches suivantes :<br><br>Une théorie du changement visant à élargir la portée et l'impact du projet/programme prévu sans augmenter parallèlement le coût total de la mise en œuvre ;<br><br>Une théorie du changement pour la réplication des activités proposées dans le projet/programme dans d'autres secteurs, institutions, zones géographiques ou régions, communautés ou pays. |
| | | Potentiel de connaissances et d'apprentissage | Contribution à la création ou au renforcement des connaissances et des processus d'apprentissage | Existence d'un plan de suivi et d'évaluation et d'un plan de partage des enseignements tirés afin qu'ils puissent être intégrés à d'autres projets |

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| | | | collectif, ou des institutions | |

| Critère | Définition | Domaine couvert | Sous-critères spécifiques aux activités | Facteurs d'évaluation indicatifs (indicateurs inclus)[1] |
|---|---|---|---|---|
| | | Contribution à la création d'un environnement propice | Durabilité des résultats et des effets une fois l'intervention terminée | Arrangements permettant la poursuite sur le long terme et de manière financièrement durable des effets pertinents et des activités clés découlant du projet/programme une fois l'intervention conclue. |
| | | | Développement et transformation du marché | Mesure dans laquelle le projet/programme crée de nouveaux marchés et débouchés aux niveaux : local, national ou international.<br><br>Mesure dans laquelle l'activité permet d'améliorer les incitations pour les participants au marché, notamment en réduisant les coûts et les risques, en éliminant les obstacles au déploiement de solutions à faibles émissions de carbone et résilientes au climat.<br><br>Mesure dans laquelle les activités proposées peuvent aider à surmonter les obstacles systématiques au développement à faible carbone pour catalyser l'impact au-delà de la portée du projet ou du programme. |
| | | Contribution aux politiques et au cadre normatif | Potentiel de renforcement des politiques et des cadres juridiques afin de stimuler l'investissement dans les technologies et les activités à faibles émissions, de promouvoir l'élaboration de politiques supplémentaires et/ou d'améliorer la planification et le développement dans un sens plus adapté aux questions climatiques | Mesure dans laquelle le projet ou le programme fait progresser la législation ou la réglementation au niveau national/local pour promouvoir de manière systémique les investissements dans un développement à faibles émissions ou résilient au climat.<br><br>Mesure dans laquelle l'activité déplace les incitations en faveur d'un développement à faibles émissions de carbone et/ou résilient au climat ou encourage l'intégration des considérations relatives au changement climatique dans les politiques et les cadres normatifs et les processus de prise de décision aux niveaux national, régional et local, et y compris dans les processus décisionnels du secteur privé. |

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| | | Contribution globale aux voies de développement résilientes au climat, compatible avec | Possibilité d'élargir l'impact de la proposition sans augmenter également sa base de coûts (évolutivité) | Élargissement de la portée et de l'impact du projet/programme prévu sans augmentation parallèle du coût total de la mise en œuvre. |

| Critère | Définition | Domaine couvert | Sous-critères spécifiques aux activités | Facteurs d'évaluation indicatifs (indicateurs inclus)[1] |
|---|---|---|---|---|
| | | les stratégies et les plans d'adaptation aux changements climatiques du pays (volet adaptation uniquement) | Potentiel d'exportation des éléments structurels clés de la proposition vers d'autres secteurs, régions ou pays (réplicabilité) | Une théorie du changement pour la réplication des activités proposées dans le projet/programme dans d'autres secteurs, institutions, zones géographiques ou régions, communautés ou pays.<br><br>Mesure dans laquelle le programme ou projet permet de réduire les risques d'investissement dans les technologies et les stratégies favorisant une résilience climatique dans les pays en développement. |
| **Potentiel de dévelop-pement durable** | Avantages et priorités plus larges | Retombées environnementales connexes | Incidences positives attendues sur l'environnement, et y compris dans d'autres domaines de résultats du Fonds, et/ou conformément aux priorités établies au niveau national, local ou sectoriel, selon le cas | Mesure dans laquelle le projet ou le programme favorise des externalités environnementales positives dans des domaines tels que la qualité de l'air, la qualité des sols, la conservation, la biodiversité, etc. |
| | | Retombées sociales connexes | Incidences positives attendues dans le domaine social et de la santé, et y compris dans d'autres domaines de résultats du Fonds, et/ou conformément aux priorités établies au niveau national, local ou sectoriel, selon le cas | Potentiel d'externalités sous la forme d'améliorations attendues, pour les femmes et les hommes selon le cas, dans des domaines tels que la santé et la sécurité, l'accès à l'éducation, une réglementation plus appropriée et/ou la préservation de la culture. |
| | | Retombées économiques connexes | Incidences positives attendues dans le domaine économique, et y compris dans d'autres domaines de résultats du Fonds, et/ou conformément aux priorités établies au niveau national, local ou sectoriel, selon le cas | Potentiel d'externalités sous la forme d'améliorations attendues dans des domaines tels que l'expansion et l'amélioration du marché de l'emploi, la création d'emplois et la réduction de la pauvreté pour les femmes et les hommes, une participation accrue et/ou plus large des industries locales ; collaboration accrue entre l'industrie et le monde universitaire ; fonds privés davantage attirés ; aide à l'augmentation de la productivité et de la capacité concurrentielle ; amélioration de la capacité de production de revenu ; contribution à une augmentation de la sécurité énergétique ; changement dans l'approvisionnement en eau et la productivité agricole dans des zones ciblées, etc. |

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| | | Impact pour un développement sensible aux questions de genre | Potentiel de réduction des inégalités entre les sexes, liées aux impacts du changement climatique et/ou participation ou contribution égalitaire des hommes et des femmes aux résultats attendus | Explication de la façon dont les activités du projet répondront de manière adaptée aux besoins des femmes et des hommes, afin de corriger les inégalités observables, en lien en particulier avec les vulnérabilités et risques entraînés par le changement climatique. |

| Critère | Définition | Domaine couvert | Sous-critères spécifiques aux activités | Facteurs d'évaluation indicatifs (indicateurs inclus)[1] |
|---|---|---|---|---|
| **Besoins des bénéficiaires** | Vulnérabilité et besoins de financement du pays bénéficiaire et de sa population | Vulnérabilité du pays (volet adaptation uniquement) | Échelle et intensité de l'exposition des personnes, et/ou des actifs ou capitaux sociaux ou économiques, aux risques découlant du changement climatique | Intensité de l'exposition aux risques climatiques et degré de vulnérabilité, par ex. exposition aux événements à évolution lente.<br><br>Taille de la population et/ou des actifs sociaux ou économiques ou du capital du pays exposé aux risques et aux impacts du changement climatique. |
| | | Groupes vulnérables et questions de genre (volet adaptation uniquement) | Vulnérabilité comparativement élevée des groupes bénéficiaires | Projet/programme proposé soutenant les groupes identifiés comme particulièrement vulnérables dans les stratégies nationales de développement ou de lutte contre les effets du climat, avec une désagrégation sexospécifique appropriée. |
| | | Niveau de développement économique et social du pays et des populations touchées | Niveau de développement économique et social du pays et de la population cible | Niveau de développement économique et social (comprenant le niveau de revenu) du pays et des populations cibles (minorités, handicapés, personnes âgées, enfants, femmes chefs de famille, peuples autochtones, etc.). |
| | | Absence d'autres sources de financement | Possibilité pour le Fonds de surmonter les obstacles spécifiques au financement | Explication des obstacles limitant les sources de financement alternatives et de la façon dont ils seront surmontés. |
| | | Nécessité de renforcement des institutions et de la capacité de mise en œuvre | Possibilités de renforcement des capacités institutionnelles et de mise en œuvre dans les institutions pertinentes, dans le cadre de la proposition | Potentiel du programme ou projet proposé en termes de renforcement des capacités institutionnelles et de mise en œuvre. |
| **Appropria-tion par le pays** | Appropriation par le pays bénéficiaire et capacité de mise en œuvre du projet ou programme financé (politiques, stratégies climatiques et institutions) | Existence d'une stratégie climatique nationale | Objectifs alignés sur les priorités de la stratégie nationale du pays en matière de climat | Programme ou projet contribuant aux priorités du pays en matière de développement à faibles émissions et résilient au climat, telles que définies dans les stratégies ou plans nationaux sur le climat, cf. les mesures d'atténuation appropriées au niveau national (MAAN), les plans nationaux d'adaptation (PNA) ou l'équivalent, et démontrant une prise en compte des besoins technologiques tels qu'évalués (TNA), selon le cas. |
| | | Cohérence avec les politiques existantes | Activité proposée conçue en tenant compte des autres politiques nationales en place | Mesure dans laquelle l'activité est portée par la politique du pays et un cadre institutionnel approprié, ou reflète des changements au niveau des politiques ou des institutions en vue |

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| | | | | de les adapter |
| | | Capacité des entités accréditées | Expérience et antécédents de l'Entité accréditée ou | Promoteur de la proposition démontrant des références cohérentes et une expérience pertinente, ou une expertise dans des projets/dossiers similaires, |

| Critère | Définition | Domaine couvert | Sous-critères spécifiques aux activités | Facteurs d'évaluation indicatifs (indicateurs inclus)[1] |
|---|---|---|---|---|
| | | ou de entités d'exécution à mettre en œuvre le projet/programme | des entités d'exécution au regard des éléments de l'activité proposée | tels que décrits dans le projet/programme proposé (par ex. secteur, type d'intervention, technologie, etc.) |
| | | Participation des organisations de la société civile et des autres parties prenantes | Consultation et engagement des parties prenantes | Proposition élaborée en consultation avec des groupes de la société civile et d'autres parties prenantes concernées, une attention particulière étant accordée à l'égalité des genres, et proposition d'un mécanisme spécifique pour leur engagement futur conformément à la politique du Fonds sur les sauvegardes environnementales et sociales et lignes directrices de consultation des parties prenantes. Proposition reflétant que la responsabilité au niveau de la prise de décision incombe aux institutions du pays et décrivant les systèmes nationaux de contrôle pour assurer leur redevabilité. |
| **Efficacité et efficience** | Solidité économique et, le cas échéant, financière du programme/projet | Rentabilité et efficacité en ce qui concerne les aspects financiers et non financiers | Adéquation financière et pertinence de la concessionnalité | Structure financière proposée (montant du financement, instrument financier, teneur et durée) adéquate et raisonnable afin d'atteindre les objectifs de la proposition, de remédier aux goulets d'étranglement et/ou barrières qui existent.<br><br>Explications permettant de démontrer que la structure financière proposée offre le niveau de concessionnalité minimal nécessaire pour rendre la proposition viable. Explications permettant de démontrer que le soutien du Fonds au programme/projet ne conduira pas à écarter les investissements privés et autres investissements publics possibles. |
| | | | Rentabilité ou rapport coût/efficacité (volet atténuation uniquement) | Coût estimatif par t $CO_2$ eq (CMP-M Noyau 2), tel que défini – cf. coût total de l'investissement/réduction prévue des émissions sur la durée de vie du projet, et par rapport à des opportunités comparables. |
| | | Montant du co-financement | Possibilité de catalyser et/ou de tirer parti de l'investissement (volet atténuation uniquement) | Volume attendu de financement devant être mobilisé par le projet/programme proposé et grâce au soutien du Fonds, ventilé entre sources publiques et privées (CMP-M Noyau 3). |

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| | | | | Ratio de cofinancement (montant total du cofinancement divisé par le montant investi par le Fonds dans le projet/programme).<br><br>Possibilité de catalyser les investissements du secteur privé et du secteur public, évaluée dans le contexte des meilleures pratiques recensées. |

| Critère | Définition | Domaine couvert | Sous-critères spécifiques aux activités | Facteurs d'évaluation indicatifs (indicateurs inclus)[1] |
|---|---|---|---|---|
| | | | | Investissement indirect/à long terme attendu vers le bas carbone, mobilisé à la suite de la mise en œuvre de l'activité. |
| | | Viabilité financière du programme/projet et autres indicateurs financiers | Taux de rendement économique et financier interne projeté<br><br>Viabilité financière à plus longue échéance | Taux de rendement économique et financier avec et sans le soutien du Fonds (c.-à-d. taux de rendement minimal ou autres seuils appropriés/pertinents).<br><br>Description de la solidité financière à long terme (postérieurement à l'intervention du Fonds). |
| | | Meilleures pratiques selon le secteur d'activités | Application des pratiques exemplaires et degré d'innovation | Explications concernant la façon dont les meilleures technologies et/ou pratiques exemplaires disponibles, y compris celles des peuples autochtones et des communautés locales, sont prises en compte et appliquées.<br><br>Le cas échéant, la proposition devra préciser les innovations ou les modifications/ajustements effectués en fonction des meilleures pratiques dans chaque secteur d'activités. |

*This document was translated from English. The English version of this document shall be the authoritative version of this document for all purposes. In the event of a conflict between the English version and any translation of this document, the English version shall prevail.*
*Ce document a été traduit de l'anglais. La version anglaise du présent document est la version qui fait foi à toutes fins utiles. En cas de divergence entre la version en anglais et toute version traduite de ce document, c'est la version originale en anglais qui prévaudra.*



GREEN
CLIMATE
FUND